

# La fréquentation touristique estivale en Centre-Val de Loire est en retrait en 2024

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 93 • Novembre 2024

Durant la saison estivale de mai à septembre 2024, la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme en Centre-Val de Loire est inférieure au niveau constaté un an auparavant (-4,8 %). Cette année fait toutefois suite à une saison 2023 où le nombre de nuitées était particulièrement élevé dans les campings. La baisse s'étend sur tous les mois et concerne chaque type d'hébergement. Elle relève à la fois de la clientèle résidente et non-résidente. L'Eure-et-Loir, limitrophe de l'Île-de-France, est le seul département de la région où le nombre de nuitées progressent (+3,5 %). Les Pays-Bas restent le premier pays d'origine des non-résidents. Le nombre de nuitées des visiteurs en provenance d'Allemagne augmente (+3,5 %).

Durant la saison d'été 2024, de mai à septembre, 6 440 800 nuitées (**définition**) ont été enregistrées dans les hébergements collectifs de tourisme du Centre-Val de Loire. Ce nombre est en baisse par rapport à l'été 2023 ► **figure 1**, de façon plus marquée dans la région (-4,8 %) qu'en France métropolitaine (-1,2 %).

Toutefois, la fréquentation touristique des campings avait été particulièrement élevée en 2023. L'été 2023 comportait davantage de week-ends prolongés, avec en particulier trois lundis fériés en mai et s'était distingué par un niveau de fréquentation record de plusieurs sites touristiques.

La fréquentation touristique durant la saison estivale 2024 est cependant légèrement supérieure à celle de la période précédant la crise sanitaire (2019), malgré un temps davantage pluvieux par rapport à la période de référence [Bilan climatique été 2024, Météo-France ; pour en savoir plus]. Ce dépassement du niveau d'avant-crise ne concerne toutefois que les campings. Par ailleurs, les élections européennes et législatives anticipées se sont tenues trois dimanches (9 juin, 30 juin et 7 juillet), ce qui a pu avoir des conséquences sur les projets de départs en vacances ou de week-end de certains touristes résidents (**définition**). Enfin, les effets des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 sur les nuitées touristiques sont peu observables à l'échelle régionale.

En Centre-Val de Loire, le nombre de nuitées est plus bas en 2024 qu'en 2023 pour chaque mois de la saison estivale. La baisse est de moindre ampleur en août (-0,8 %). Le parc d'établissements ouverts étant globalement très proche de celui de l'année précédente, les taux d'occupation diminuent légèrement.

## Progression du nombre de nuitées en Eure-et-Loir

Au sein du Centre-Val de Loire, la fréquentation touristique se répartit de manière équilibrée entre les hébergements des communes rurales et ceux des communes urbaines. En revanche, le nombre de nuitées diffère fortement d'un département à l'autre. Le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire regroupent 62 % des nuitées de la région.

En 2024, la fréquentation touristique estivale est en recul par rapport à l'année précédente dans la majorité des départements du Centre-Val de Loire. En particulier, les nombres de nuitées dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire diminuent de plus de 135 000 (-137 000 en Indre-et-Loire et -136 000 dans le Loir-et-Cher). La fréquentation touristique est stable dans le Cher. L'Eure-et-Loir est le seul département de la région où cette fréquentation progresse (+17 000 nuitées, soit une hausse de 3,5 %). Cette hausse concerne surtout les mois de juillet et août, alors que les nombres de nuitées baissent en mai et en juin. L'Eure-et-Loir a pu bénéficier de sa proximité géographique avec l'Île-de-France, principalement avec les Yvelines, département limitrophe ayant accueilli de nombreuses épreuves des Jeux olympiques et paralympiques.

## Baisse de la fréquentation touristique régionale pour chaque type d'hébergement...

Sur l'ensemble de la saison estivale 2024, 50 % des nuitées ont été enregistrées dans les hôtels, 37 % dans les campings et 13 % dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) (**définition**) du Centre-Val de Loire. La fréquentation touristique varie plus fortement au cours de la saison dans les campings que dans les autres types d'hébergements. En août, le nombre de nuitées y est presque trois fois plus important qu'en juin.

Contrastant avec la forte croissance entre 2022 et 2023, le nombre de nuitées en campings baisse entre 2023 et 2024 dans la région (-5,9 %), alors qu'il continue d'augmenter en France métropolitaine (+0,6 %). Ce recul est observé pour chaque mois de la saison estivale ► **figure 2**. La forte pluviométrie en Centre-Val de Loire au cours de l'été 2024 peut y avoir contribué. La fréquentation estivale des campings en 2024 reste toutefois supérieure à celle en 2019 et 2022. Le nombre d'emplacements de campings disponibles sur la période diminue lui aussi légèrement (-1,6 %) par rapport à 2023, tout comme le nombre d'établissements ouverts. En conséquence, la baisse du taux d'occupation en est atténuée (-1,5 point). La part des nuitées passées dans les campings les mieux classés par la clientèle résidente continue à progresser (+4 points pour les campings classés 4 et 5 étoiles), mais diminue pour la clientèle non-résidente.

## ► 1. Nombre de nuitées en 2024 et évolution par rapport à 2023 par type d'hébergement

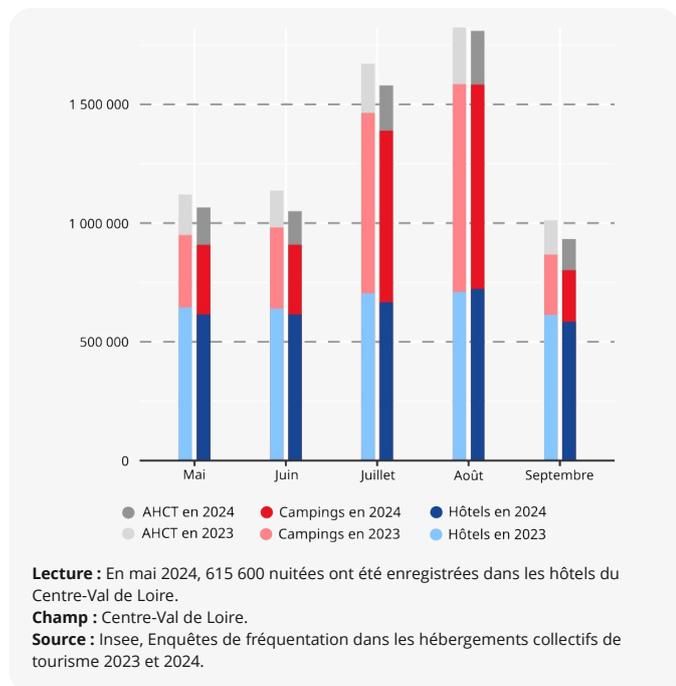
Territoire	Nuitées hôtel 2024	Variation hôtel	Nuitées camping 2024	Variation camping	Nuitées AHCT 2024	Variation AHCT	Total 2024	Variation totale
Cher	359 700	5,2	130 900	-11,3	8 200	-6,0	498 900	0,1
Eure-et-Loir	365 400	0,6	83 000	4,5	59 300	23,0	507 800	3,5
Indre	195 000	-4,1	165 500	-12,0	20 000	-13,0	380 500	-8,2
Indre-et-Loire	1 025 900	-5,7	669 200	-6,2	262 900	-10,8	1 958 000	-6,6
Loir-et-Cher	581 500	-6,9	1 071 900	-4,5	411 600	-9,3	2 065 000	-6,2
Loiret	678 200	-1,9	265 500	-7,1	86 900	-2,9	1 030 700	-3,4
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>3 205 700</b>	<b>-3,2</b>	<b>2 386 100</b>	<b>-5,9</b>	<b>849 000</b>	<b>-7,5</b>	<b>6 440 800</b>	<b>-4,8</b>
France métropolitaine	105 092 300	-2,6	133 778 500	0,6	48 385 000	-2,6	287 255 800	-1,2

**Lecture** : En 2024, dans le Centre-Val de Loire, 3 205 700 nuitées touristiques ont été enregistrées dans les hôtels.

**Champ** : Centre-Val de Loire, France métropolitaine.

**Source** : Insee, Enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme 2023 et 2024.

## ► 2. Nombre de nuitées en Centre-Val de Loire en 2023 et en 2024 par type d'hébergement



Comme en 2023, le nombre de nuitées en hôtels diminue en 2024 dans la région (-3,2 %) et en France métropolitaine (-2,6 %). En Centre-Val de Loire, le nombre de nuitées et le taux d'occupation n'augmentent qu'au mois d'août.

Le fort repli du nombre de nuitées en AHCT observé entre 2022 et 2023 se poursuit : -7,5 % pour la saison estivale 2024 (-2,6 % en France métropolitaine). Comme pour les campings, cette diminution concerne tous les mois.

En Eure-et-Loir, le nombre de nuitées augmente à la fois dans les hôtels (+0,6 %), dans les campings (+4,5 %) et dans les AHCT (+23,0 %). Dans les autres départements de la région, la baisse est quasi-générale pour chaque type d'hébergement. Seule exception, le nombre de nuitées hôtelières augmente assez nettement dans le Cher (+5,2 %).

En moyenne sur la saison estivale, les taux d'occupation diminuent ou stagnent dans tous les départements de la région, sauf dans le Cher. En juillet en août, les taux d'occupation en Eure-et-Loir sont cependant plus élevés qu'en 2023. Le nombre d'hébergements proposés dans ce département a également augmenté de presque 4 % par rapport à la saison précédente.

### ... et pour la clientèle résidente comme non-résidente

Sur la saison estivale 2024, la clientèle résidente représente près des trois quarts (72 %) du total des nuitées des établissements collectifs de tourisme

en Centre-Val de Loire. La fréquentation de la région par la clientèle résidente baisse par rapport à la saison estivale 2023 (-4,8 %). Cette diminution est plus marquée dans les campings (-6,3 %) que dans les hôtels (-2,8 %).

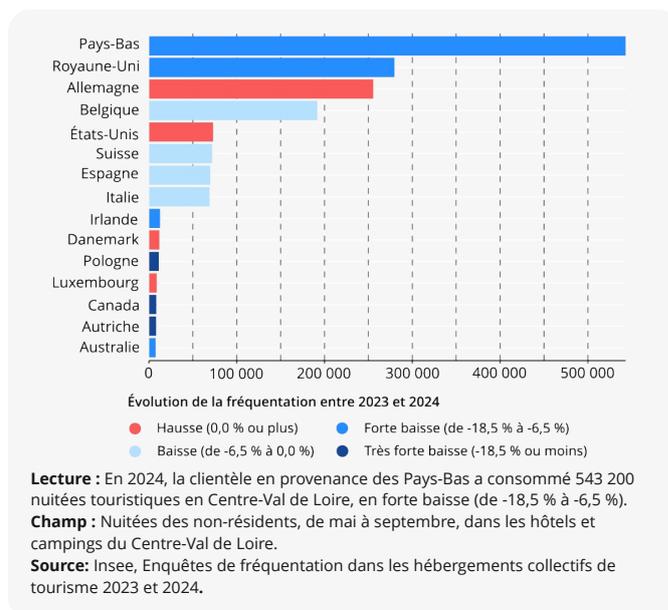
La clientèle non-résidente (**définition**) représente un peu plus du quart (28 %) du nombre de nuitées dans les établissements collectifs de tourisme en Centre-Val de Loire. Par rapport à la saison estivale 2023 le nombre de nuitées a régressé de -4,7 %. Là aussi, la diminution concerne à la fois les campings et les hôtels. L'Indre, qui a accueilli les épreuves de tir olympiques et paralympiques à Châteaurooux, se démarque nettement de la région avec 16 600 nuitées de non-résidents supplémentaires (+19,7 %).

Dans la région, la répartition des nuitées de la clientèle non-résidente selon la provenance géographique est très similaire à celle de la saison estivale précédente. Les non-résidents viennent principalement des autres pays européens (92 % du nombre total de nuitées des non-résidents). Ce volume de nuitées européennes diminue toutefois un peu plus (-5,2 %) que pour l'ensemble des non-résidents.

Le podium par pays d'origine des non-résidents hébergés en Centre-Val de Loire est le même que celui de l'été 2023 : Pays-Bas, Royaume-Uni et Allemagne. Les nombres de nuitées des clients originaires des deux premiers sont en baisse (-7,1 % pour les Pays-Bas, -9,1 % pour le Royaume-Uni), contrairement à celui des non-résidents en provenance d'Allemagne (+3,5 %) ► **figure 3.**

Olivier Diel, Hadrien Gôme (Insee)

## ► 3. Nombre de nuitées de non-résidents par pays d'origine en Centre-Val de Loire en 2024 et évolution par rapport à 2023



### ► Définitions

Les **autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) sont les résidences hôtelières de tourisme, les villages de vacances et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour, les centres sportifs.

Les **résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal en France.

Les **non-résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal à l'étranger.

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### ► Sources

L'Insee réalise chaque mois une **enquête sur la fréquentation touristique des hébergements collectifs de tourisme (EFHCT)** en France : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Jusqu'en 2022, des partenaires régionaux (Comités régionaux de tourisme essentiellement) participaient à son financement. La fréquentation réalisée par les plateformes de réservation entre particuliers n'est pas mesurée dans le cadre de cette enquête. L'étude porte sur la période estivale de mai à septembre 2024.

### ► Pour en savoir plus

- 2024 : les bilans climatiques, *Météo France*, novembre 2024.
- Valaison G. (Insee), De Albuquerque S. (Banque de France), "Saison touristique d'été 2024 : La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme est en léger retrait", *Insee Focus n°335*, octobre 2024.
- Fégar T., "Tourisme - La fréquentation des campings en net progrès - Bilan économique 2023", *Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n°49*, juin 2024.

